

WILAYA DE M'SILA

DAIRA DE M'SILA

COMMUNE DE M'SILA

DIRECTION DES MARCHES ET DE SUIVI ET D'URBANISME

N° Fiscal : 42000200002803901

N°32/2026

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°05/2026**

Conformément à l'article 39 de la loi N° 23-12 correspondant 05/08/2023 fixant les règles relatives aux marchés publics et l'article 44 du décret présidentiel N° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le président de la L'Assemblée populaire communale de M'sila lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour : **l'aménagement des entrées de la ville de Msila (l'Entrée Nord et l'Entrée Est):**

Les entreprises intéressées par le présent avis titulaires d'un certificat de qualification et de classification professionnelles dans le domaine peuvent retirer le cahier des charges/PDF EN CD au niveau du bureau de marchés de la commune de M'sila, contre un paiement de 3 000 DA.

Le dépôt des offres est le dernier jour de la période de préparation des offres est **15 jours** à compter de la première parution dans les quotidiens nationaux et la presse électronique et le portail électronique aux marchés publics et le BOMOP jusqu'à **10:00 h** au siège de la commune de M'sila (secrétariat générale) Et l'ouverture des plis sera dans le même jour **a 10:00 h** dans le siège de la commune de M'sila.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière seront accompagnées des pièces suivantes :

**LE DOSSIER DE CANDIDATURE :**

01- Une déclaration de candidature. (remplie, signée, paraphée et datée).

02- La Déclaration de probité. (remplie, signée, paraphée et datée).

03- Copie du statut de l'entreprise.

04- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise

05- Les documents permettant l'évaluation des soumissionnaires

a- capacité professionnelles

Certificat de qualification et de classification professionnelles Construction activité principale au secondaire catégorie 02 et plus.

b- capacité financières

Bilans fiscaux des 03 trois dernières années (attestation fiscale) visé

c- capacité technique

C1: Liste du moyen humain (accompagnées par l'attestation de la CNAS contenant le Nombre D'encadrement).

C2: Liste des matériels agréés par un expert des mines ou un notaire ou un huissier destiné au projet accompagné des pièces justificatives + certificat d'assurance des matériels la validité n'excède pas un an à la date d'ouverture

06- -Attestation des comptes sociaux **2024** des Sociétés: (SPA-EURL-SARL-SNC-SCS).

07- -Copies des extraits de Rôle apurés en taxes TAP-IBS-TVA compris (au lieu de résidence du soumissionnaire – du lieu siège social de la société et du lieu d'activité) la copie originale valable sera remise avant signature du marché.

08- Numéro d'identification Fiscal

09- Pièces parafiscales (Mise à jour CNAS + CASNOS + CACOBATH) (copie valable).

10- Copie du Registre électronique du commerce

11- Bon de versement des frais de cahier des charges

**OFFRE TECHNIQUE :**

01- Déclaration à souscrire (remplie, signée, paraphée et datée).

02- Le cahier des charges dûment renseigné, signé et paraphé par le soumissionnaire sur tous les pages.

03- planning de travail

04- Un mémoire technique justificatif

**OFFRE FINANCIERE:**

01- Lettre de soumission (remplie, signée, paraphée et datée).

02- Bordereau des prix unitaires (remplie, signée, paraphée et datée).

03- Devis quantitatif et estimatif (remplie, signée, paraphée et datée).

Les soumissionnaires doivent présenter leurs dossiers en trois dossiers et séparés les dossiers de candidature technique et financier chacun dans une enveloppe séparée et mettre les trois dossiers dans une enveloppe fermée et cachetée et porte la mention suivante : (avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n°05/2026 l'aménagement des entrées de la ville de Msila (l'Entrée Nord et l'Entrée Est) - à ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres). Les dossiers doivent être adressés au nom du président L'APC de M'sila. Les intéressés doivent rester engagés pendant **90 jours** plus la durée de la préparation des offres à compter de la date de la séance d'ouverture des plis. Les soumissionnaires ou leurs représentants désireux d'y assister cordialement invités à participer dans la séance d'ouverture des plis (siège APC Msila).

M'SILA LE 22/04/2026  
LE PRESIDENT DE L'APC